

F I C H E S I G N A L E T I Q U E

SECTION I - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Identificateur du Produit: SUPERSHIELD
 Numéro du Produit: SI25000-12
 Usage du Produit: PEINTURE
 WHMIS CATEGORIE: B2 D2AD2B
 NOM DU FABRICANT: Cloverdale Paint Inc.
 NOM DU FOURNISSEUR: Cloverdale Paint Inc.
 50 PANET ROAD
 50 PANET ROAD
 WINNIPEG, MB
 WINNIPEG, MB
 R2J 0R9 204/237-0241
 R2J 0R9 204/237-0241
 PREPARE PAR: Mr Robert Tinsley, 204-237-0241
 DATE: 05/16/13

SECTION II - INGREDIENTS DANGEREUX

INGREDIENTS	NUMERO CAS	POURCENTAGE	LIMITES D'EXPOSITION	LC50	LD50
IRON OXIDE	1309-37-1	5.0-10.0	10 mg/m3	N/AV	N/AV
ACRYLATED URETHANE OLIGOMER	N/AV	5.0-10.0	NO INFO	N/AV	N/AV
XYLENE; MIXED ISOMERS	1330-20-7	1.0-5.0	100 ppm	5000 PPM RAT	4G/KG RAT ORAL
METHYL AMYL KETONE	110-43-0	5.0-10.0	50 ppm	2000 PPM RAT	1600 MG/KG RAT
N-BUTYL ACETATE	123-86-4	10.0-30.0	150 ppm	2000 PPM RAT	14.0 G/KG RAT
ETHYL 3-ETHOXYPROPIONATE	763-69-9	1.0-5.0	50 ppm	>1000 PPM RAT	5000 MG/KG RAT
ETHYLBENZENE	100-41-4	1.0-5.0	100 ppm	>4000 PPM RAT	3.5 G/KG RAT
1,6 HEXANEDIOL DIACRYLATE	13048-33-4	1.0-5.0	NO INFO	N/AV	4.9 G/KG RAT
TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE	15625-89-5	5.0-10.0	NO INFO	N/AV	>5 G/KG RAT

N.A. - SANS OBJET

SECTION III - PROPRIETES PHYSIQUES

POINT D'EBULLITION : 126-170 C
 ODEUR : ODEUR PIQUANT
 APPARENCE : LIQUIDE EPAIS
 SOLUBILITE : NEGLIGEABLE
 VOLATILES EN VOLUME: 32.7%
 PH @ 0.00 % : 7.0
 TENSION DE VAPEUR : 18.8 mm Hg
 DENSITE DE LA VAPEUR: PLUS LOURD QUE L'AIR
 TAUX D'EVAPORATION : PLUS RAPIDE QUE ACETATE BUTYLE
 DENSITE SPECIFIQUE : 1.100
 POINT DE CONGELATION: -40 C

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ECLAIR: 15 C
(TAGLIABUE C. C.)
CLASS 3, DIV. 2

LEL: 1.0%
UEL: 12.1%

MOYENS D'EXTINCTION:

CO2 CHIMIQUES SECS LA MOUSSE

RISQUE PARTICULIER DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: LIQUIDE COMBUSTIBLE (POINT ECLAIR EST INFERIEUR A 100 F/38 C). PEUT FORMER DES MELANGES INFLAMMABLES. LES VAPEURS PEUVENT ETRE EXPLOSIVE DANS L'AIR. ELIMINER TOUTE SOURCE D'IGNITION. TOUT EQUIPMENT DOIT ETRE MIS A LA TERRE. GARDER LE RECIPIENT FERME.

PROCEDURE D'EXTINCTION: LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION COMPLETS. UTILISER DE L'EAU PULVERISEE POUR REFROIDIR LES STRUCTURES ET LES CONTENANTS EXPOSES AU FEU.

SECTION V - DANGERS POUR LA SANTE

EFFETS DE LA SUREXPOSITION: *** INHALATION: LES VAPEURS PEUVENT IRRITER. L'EXPOSITION A DES VAPEURS TRES CONCENTREES PEUVENT CAUSER DES MAUX DE TETES, DES ETOURDISSEMENTS, DES NAUSEES, UNE DEPRESSION DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL. L'EXPOSITION PROLONGEE A DES VAPEURS TRES CONCENTREES PEUT CAUSER L'EVANOUISSEMENT OU LA MORT. *** INGESTION: MODEREMENT TOXIQUE. LE PRODUIT EST NOCIF LORSQU'IL EST INGERE. L'INGESTION DE GRANDES QUANTITES PEUT CAUSER DES MAUX DE TETES, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS, UNE DEPRESSION DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL. UNE PETITE QUANTITE DE CE LIQUIDE ASPIREE DANS LES POUMONS SOIT PAR INGESTION OU PAR VOMISSEMENT, RISQUE D'AVOIR DE GRAVE EFFETS NOCIF POUR LA SANTE (P.EX., PROVOQUER UN OEDEM PULMONAIRE). *** PEAU: PEUT CAUSER DE L'IRRITATION MODEREE. PEUT CAUSER LE DEGRAISSEMENT ET LA DERMATITE. UNE EXPOSITION PROLONGEE PEUT RESULTER A UNE SENSIBILITE DANS LA PEAU. PEUT PROVOQUER DES BRULURES CHIMIQUES. PEUT ETRE ABSORBER PAR LA PEAU ET PROVOQUER UN RISQUE POUR LA SANTE. *** YEUX: LES VAPEURS PEUVENT IRRITER. LE LIQUIDE ET LES BRUINES IRRITENT LES YEUX ET PEUVENT CAUSER DES BRULURES. *** EFFETS DE LA SUREXPOSITION: L'EXPOSITION PROLONGEES OU REPETEES PEUT CAUSER UNE SENSIBILITE DE LA PEAU ET/OU UNE SENSIBILITE RESPIRATOIRE. L'EXPOSITION PROLONGEES OU REPETEES PEUVENT CAUSER A LA LONGUE DES DOMMAGES AUX SYSTEME SANGUIN, GASTRO-INTESTINAL, NERVEUX, ET/OU REPRODUCTEUR. LE CIRC A CLASSE L'ETHYLBENZENE PARI LES SUBSTANCES DU GROUPE 2B EN SE FONDANT SUR DES DONNEES SUFFISANTES DEMONTRANT SA CANCEROGENECITE POUR LES ANIMAUX DE LABORATOIRE, MAIS DE DONNEES INSUFFISANTES DEMONTRANT L'APPARITION DE CANCER CHEZ LES HUMAINS. SELON LES RESULTATS DE CERTAINES ETUDES MENEES SUR DES ANIMAUX, DE TRES GRANDES EXPOSITIONS AUX XYLENES ON ENTRAINE DES EFFETS NEFASTES SUR LE DEVELOPPEMENT DES EMBRYONS/FETUS. CES EFFETS SONT SOUVENT APPARUS A DES NIVEAUX D'EXPOSITION TOXIQUES POUR LA MERE. LA PORTEE DE CES RESULTATS POUR LES HUMAINS N'A PAS ETE ETABLIE.

CONDITIONS MEDICALES GENERALEMENT AGGRAVEES PAR L'EXPOSITION: LES PROBLEMES CUTANES. LES PROBLEMES RESPIRATOIRE CHRONIQUES.

VOIES PRIMAIRES DE PENETRATION: INHALATION CONTACT DERMIQUE

MESURES DE PREMIERS SOINS: *** INHALATION: TRANSPORTER A L'AIR FRAIS. AIDER LA RESPIRATION SI NECESSAIRE. GARDER LA VICTIME AU CHAUD ET CALME. CONSULTER UN MEDECIN. *** INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR OU BOIRE. FAIRE REPOSER. CONSULTER SANS DELAI UN MEDECIN. SI LE VOMISSEMENT SE PRODUIT, GARDER LA TETE DE LA VICTIME BAISSÉE AU-DESSOUS DE SES HANCHES POUR EVITER L'ASPIRATION DANS LES POUMONS. *** PEAU: LAVER LA PEAU CONTAMINEE AVEC DE L'EAU. CONSULTER SANS DELAI UN MEDECIN. *** YEUX: RINCER DE L'EAU CLAIRE PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET FAIRE IMMEDIATEMENT APPEL A UN MEDECIN.

SECTION VI - DONNEES SUR LA REACTIVITE

STABILITE: CE PRODUIT EST STABLE DANS DES CONDITIONS NORMALES D'ENTREPOSAGE.

POLYMERISATION DANGEREUSE: NE SE PRODUIRA PAS DANS DES CONDITIONS NORMALES.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX: OXYDES DE CARBONE. OXYDES D'AZOTE. VAPEURS TOXIQUES ET FUMEE.

CONDITIONS A EVITER: CHALEUR, ETINCELLES, FLAMMES.

PRODUITS INCOMPATIBLES: AGENTS OXIDABLE. ACIDES. ALCALINS. AGENTS REDUCTEURS. LES SULFURES. LES METAUX ACTIFS, IONS DE METAUX. LE CUIVRE. HALOGENES. L'EAU.

SENSIBILITE AUX DECHARGES ELECTROSTATIQUES: PRENDRE DES PRECAUTIONS CONTRE LES DECHARGES STATIQUES.

SECTION VII - MESURES POUR FUITE OU DEVERSEMENT

ACTION A PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DEVERSEMENT: ELIMINER TOUTE SOURCE D'IGNITION. ARRETER LA SOURCE DE FUITE. EVACUER TOUT PERSONNEL NON-ESSENTIEL. PORTER LES VETEMENTS NECESSAIRE. ENDIGER L'ENDROIT POUR EMPECHER PROPAGATION. ABSORBER LE LIQUIDE AVEC UN PRODUIT ABSORBANT INERTE. TRANSFERER DANS UN CONTENANT A L'EPREUVE D'IGNITION.

METHODES D'ELIMINATION: NE PAS CONTAMINER LES COURS D'EAU POTABLE, LES LACS, LES ETANGS OU LES RUISSEaux. SELON REGLEMENTS MUNICIPAUX, LES LOIS PROVINCIAL ET FEDERALES APPLICABLE A VOTRE LOCALITE.

SECTION VIII - PRECAUTIONS D'EMPLOI

PROTECTION RESPIRATOIRE: UTILISER UN MASQUE RESPIRATOIRE A HAUT RENDEMENT QUI PROTEGE CONTRE LES VAPEURS ORGANIQUES ET LES POUSSIERS TOXIQUES. POUR DES HAUTES CONCENTRATIONS, UTILISER UN MASQUE RESPIRATOIRE A ALIMENTATION D'AIR.

VENTILATION: VENTILATION EFFICACE SUR PLACE POUR EVACUER LA POUSSIERE. EMPLOYER UN APPAREILAGE DE VENTILATION ANTIDEFATION.

GANTS PROTECTEURS: PORTER DES GANTS/VETEMENTS RESISTANTS AUX PRODUITS CHIMIQUES AFIN DE PROTEGER LA PEAU POTENTIELLEMENT EXPOSEE.

PROTECTION YEUX: EVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX. PORTER DES LUNETTES PROTECTRICES CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES ET UN ECRAN FACIAL.

AUTRE EQUIPMENT PROTECTEUR: TABLIER ET BOTTES IMPERMEABLES. DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE D'URGENCE.

AUTRE MESURES DE PROTECTION: EVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VETEMENTS. EVITER DE RESPIRER. NE PAS INGERER. CONSERVER LOIN DE TOUS ALIMENTS. BIEN LAVER LES MAINS APRES AVOIR MANIPULER LA MATIERE. CHANGER ET LAVER LES VETEMENTS CONTAMINES.

RENSEIGNEMENTS SPECAUX EN MATIERE D'EXPEDITION: PEINTURE. LIQUIDE INFLAMMABLE
CLASSE:3 UN# 1263 LE GROUPE D'EMBALLAGE II. CANUTEC 24 HOUR EMERGENCY NUMBER: (613)
996-6666
